



Assemblée Générale 2018 du Club Alexandrie

Convocation

Chers adhérents,

Nous vous invitons à **la journée du ClubAlex** le **lundi 22 janvier 2018**, qui se tiendra au Pôle Enseignement Supérieur Transport Logistique AFTRAL, 30 rue de Paradis, 75010 PARIS.

L'Assemblée générale se tiendra le matin. Elle sera suivie d'un repas (buffet froid) puis en d'une présentation pratique réalisée à notre demande par GB Concept sur **Les différentes possibilités de présentation de son portail Alexandrie 7.3. en lien avec les tendances du web**

Programme :

9h30 : Accueil des participants

10h00- 12h30 : Assemblée générale

Ordre du jour :

- rapport moral et financier 2017
- projets et programme 2018
- élection du nouveau bureau
- questions diverses et tour de table

12h30-14h00 : repas sur place

Programme de l'après-midi : 14h-17h

- Information de GB Concept sur les évolutions techniques de la V8.
- Intervention de GB Concept **Les différentes possibilités de présentation de son portail Alexandrie 7.3. en lien avec les tendances du web**

ATTENTION :

L'AG est statutairement réservée aux adhérents.

Pour y participer, vous devez avoir rempli votre bulletin d'adhésion et être à jour de votre cotisation. Merci de bien vouloir en tenir compte et de procéder à votre renouvellement d'adhésion avant le 20 janvier, ou au plus tard sur place.



AG du Club Alexandrie 22 janvier 2018 Paris

Merci de renvoyer cette convocation complétée et signée à
miguel.surot@aft-dev.com

NOM, prénom :

email:tél :

Société, organisme, service :

- assistera à l'assemblée générale du Club Alexandrie
- n'assistera pas à l'assemblée générale du Club Alexandrie
- s'inscrit pour le repas, sous forme de buffet froid au prix de 10 € (à régler sur place)

Le

Signature

- Pouvoir

Je soussigné(e), de (nom société),

donne pouvoir à M.(nom, prénom) .de.....(nom société),

pour me représenter à l'assemblée générale de l'association Club Alexandrie qui se tiendra le 22 janvier 2018,
Pôle Enseignement Supérieur Transport Logistique AFTRAL - 30 rue de Paradis-75010 Paris
à 10 h, en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature